

Bulletin d'inscription

Formation gratuite – Nombre de places limité

Plusieurs inscriptions sont possibles pour un même enfant -
Merci de remplir un bulletin par personne

Je souhaite m'inscrire à la formation de 3 jours :

**« Comprendre les Troubles Envahissants
du Développement » (Troubles du Spectre Autistique)**

18 novembre, 25 novembre et 02 décembre 2016

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Courriel :

Date et signature :

par mail : cra.enfants@ch-rouffach.fr

par courrier : CRA Alsace - Formation des aidants familiaux-
Pav.42 Est du Centre Hospitalier - 27 rue du 4ème RSM-68250
Rouffach

Dès réception de votre bulletin, nous vous confirmerons votre
inscription en vous communiquant les informations pratiques
(Lieux, horaires, modalités de remboursement ...).



Formation Aidants familiaux d'enfants et d'adolescents avec autisme ou TED Session 2016

Comprendre les Troubles Envahissants du Développement (Troubles du Spectre Autistique)

*Programme de formation élaboré dans le cadre
du 3ème plan autisme 2013-2017 Mesure 1
Centre de Ressources Autisme région Alsace
Pôle régional enfants et adolescents*



Les aidants familiaux (parents, conjoints, grands-parents, fratrie, famille élargie ou personnes de confiance apportant une aide dans le cadre familial et la vie quotidienne) **d'enfants jusqu'à 14 ans ayant reçu récemment un diagnostic de TED (TSA)**, quelles que soient les modalités d'accompagnement et/ou de scolarisation.

Pourquoi ?

La formation proposée se donne pour objectifs d'apporter des informations claires et compréhensibles, basées sur l'Etat des connaissances et les recommandations publiées par la HAS sur les TED (TSA) afin d'aider les parents à comprendre les particularités du comportement de leur enfant dans différents domaines, à les préparer aux éventuelles difficultés qu'ils pourront rencontrer, et à leur faire connaître les approches d'accompagnement actuelles.

Elle vise aussi à leur faire connaître leurs droits ainsi que les ressources auxquelles ils pourront faire appel dans la région.

Intervenants

Professionnels du CRA Alsace (antenne 68 du pôle régional enfants), familles et partenaires.

Modalités pratiques

Session de formation gratuite

Possibilité de participation du CRA aux frais de déplacement et de repas

Durée : 3 jours (18 novembre, 25 novembre et 02 décembre)

Lieux de formation :

18-25 novembre à l'E.S.P.E - 12 rue Messimy à Colmar

2 décembre : MDPH - 48 avenue de la République à Colmar

Participation sur inscription, nombre de places limité à 20 personnes

Comment s'inscrire

par mail : cra.enfants@ch-rouffach.fr

par courrier : CRA Alsace - Formation des aidants familiaux—Pav.42 Est du Centre Hospitalier - 27 rue du 4ème RSM—68250 Rouffach

1^{er} jour

Présentation des associations de familles et leur champ d'action Connaissances actuelles sur les TED-TSA (en référence à l'état des lieux des connaissances HAS)

- Présentation des TSA, critères diagnostiqués, évolution des classifications
- Le diagnostic : définition et critères
- Pathologies pouvant être associées
- Particularités du fonctionnement sensoriel, émotionnel, cognitif : la « pensée autistique »
- Evolution avec l'âge ; conséquences dans le cadre familial
- Les expériences personnelles et questions posées par les familles

2^{ème} jour

Approches recommandées par la HAS

- Présentation des approches recommandées : éducatives et développementales (ABA, TEACCH, Modèle de Denver, Thérapies d'Echange et de Développement)
- Moyens et outils facilitant la communication (PECS, MAKATON, etc.)
- Accompagnement des familles

Comment faciliter le quotidien : ce que peuvent faire les parents

- Favoriser la compréhension : aménager et structurer l'environnement
- Qu'est-ce qu'un comportement ? Faire face aux « comportements-défis », développer des apprentissages

3^{ème} jour

Le matin : La MDPH

• Présentation de la MDPH

- Les droits existants
- Montage du dossier
- Modalités de contact
- **Temps d'échange avec les familles**

Après-midi : La scolarisation : Parcours et accompagnement de l'élève avec TSA

• Les modalités :

- Les dispositifs existants dans la région
- Le rôle des AVS